

## Insertion professionnelle des certifiés

Adéquation des emplois occupés par rapport au métier visé : analyse de neuf promotions de titulaires du DHEPS.

### Les activités et métiers

promotions	candidats	inscrits		diplômés		situation 2 ans après la certification		
		total	dont DE	total	dont DE	pas d'infos	activités/ métier visé par DHEPS- REPS	en évolution vers un métier
2002/2005	20	17	4	10	2	2	8	
2003/2006	16	10	0	8	0	1	7	0
2006/2008	12	8	2	5	1	0	4	1
2007/2010	15	8	1	3	0	0	3	0
2011/2014	21	12	2	5	0	2	7	3
2012/2015	20	7	4	4	2	0	4	0
2014/2016	22	9	5	6	3	0	4	2
2015/2018	17	6	3	5	2	1	2	2
2016-2019	15	9	5	7	3	1	6	2
	138	69	22	43	11	5	37	10

### Commentaires et compléments

Nous avons choisi de faire une enquête portant sur l'ensemble des personnes ayant obtenu la certification depuis 2002, première promotion de notre formation.

Bien sûr les statistiques sont délicates sur une durée aussi longue mais cela donne quand même des indications sur la dynamique et sur son inscription dans le temps.

Cela permet d'abord de constater que la demande ne faiblit pas mais que, avec le temps augmentent les proportions de demandeurs d'emplois parmi les candidats et la proportion de candidats qui ne parviennent pas à entrer en formation : pour certains ce n'est pas le moment mais pour la majorité ce sont les conditions administratives de prise en charge qui posent problème.

En moyenne sur les 9 promotions cela avoisine les 50%, mais sur les deux dernières c'est plus des 2/3 des candidats.

Toutes les personnes qui ont suivi la formation et validé la certification étaient impliquées dans des associations, exerçaient des fonctions variées mais rarement simplement exécutantes. Elles étaient déjà des acteurs sociaux engagés, y compris les personnes demandeuses d'emploi : très souvent cette situation était une transition entre engagement passé dans l'associatif et un engagement en construction ou en projet.

Elles ne sont pas magiquement devenues des responsables d'étude et de projet associatifs, elles étaient déjà dans ce chemin à plus ou moins long terme.

Cependant l'étude des parcours post-certification montre une évolution vers la prise de responsabilité : d'animateur/trice à responsable de service, de chargé/e de mission à directeur/trice, de responsable d'une association à responsable d'un réseau d'associations, d'intervenant en formation à responsable pédagogique, etc, etc.

Ces évolutions s'accompagnent parfois d'augmentation de rémunération ou d'amélioration des conditions matérielles de travail mais pas d'une manière significative : nous avons à faire à un public pour qui ces aspects ne sont pas la motivation première (sans pour autant être négligeables, bien sûr) et les évolutions constatées touchent aux responsabilités exercées, à la relation au travail, aux choix faits et assumés.

Un autre fait marquant est la manière dont, piquées par le virus de la recherche, elles cherchent à alimenter dans leurs milieux professionnels, des dynamiques de questionnement et de créativité : c'est moins par des intitulés de poste ou de métiers que par la manière de les exercer, les rôles qu'elle s'autorisent à jouer, que nous pouvons noter des différences, des changements suite à la certification.

Il s'agit donc de sauts qualitatifs et de capacité à agencer de manière originale des compétences transversales et des compétences spécifiques.

### Les statuts après certification

CDI	CDD	intermittent du spectacle	indépendant	demandeur d'emploi	retraité
20	10	4	4	7	2

La tendance est au changement : très peu de personnes ont conservé le même statut et/ou les mêmes fonctions à l'issue de l'obtention du DHEPS-REPS. Soit changement de poste dans la même organisation (15) soit changement de structure (32).

Nous avons été surpris de voir que, dans ce cas, quatre personnes choisissent le statut de travailleur indépendant, donc interviennent dans et pour la vie associative mais en en tant que consultant spécialisé ou pluriactif (en complément d'une autre activité indépendante comme artisan d'art, agricultrice ou écrivaine publique). Cela ajoute à la palette des statuts possibles ceux d'auto-entrepreneurs ou d'entrepreneur-salarié en CAE), pour exercer des fonctions ou activité assez proches.

Les personnes qui sont demandeurs d'emplois sont essentiellement issus des deux dernières promotions (dont une n'a validé la certification que depuis octobre 2020) mais toutes sont dans des dynamiques de création progressive de leur activité donc de leur emploi, une période d'inscription à Pole emploi étant dans ce cas une transition vers l'officialisation de leurs activités.